



## Bien-être au travail et prévention des risques psychosociaux

### Ou comment créer une harmonie productive pour l'entreprise



**Durée : 14 heures**  
2 jours



**Lieu de formation**  
Dans votre entreprise.  
Au centre de formation.



#### Objectifs

- ▶ Se doter de grilles de lecture pour décoder les mécanismes de souffrance au travail.
- ▶ Faire l'audit de son organisation pour identifier les zones de risque et les points d'appui.
- ▶ Agir sur les causes (organisation, management, culture, politique RH, condition de travail).



#### Enjeux

- ▶ Se perfectionner.



#### Pour qui ?

- ▶ Responsables de tous les services de l'entreprise.
- ▶ DRH, Chef de projet RH.
- ▶ Responsable santé et sécurité, assistante sociale.
- ▶ Infirmière du secteur privé ou public.



#### Prérequis

- ▶ Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



#### Points forts de la formation

- ▶ Le diagnostic des risques permet l'identification des zones de fragilité dans son entreprise.
- ▶ Échange de bonnes pratiques au travers d'ateliers de co-développement.
- ▶ Présentation de la thèse du cabinet sur les risques psychosociaux dans l'entreprise. Remise d'un exemplaire à chaque participant.



#### Une formation sur mesure

Toutes nos formations répondent à des besoins génériques et courants, cependant nous pouvons les adapter pour répondre à vos **attentes, vos préférences et vos disponibilités** :

**Le lieu de formation** : Dans vos locaux, salles de réunions indépendantes, ou toutes autres localisations souhaitées.

**Le contenu** : Formation standard ou sur mesure en fonction de vos besoins.

**Tarif** : Le tarif minimum d'une formation est de 980,00 euros HT/jour. Ce tarif ne tient pas compte de la personnalisation de l'enseignement, en fonction de votre niveau et de vos objectifs professionnels. Veuillez nous contacter pour obtenir un devis précis.

**Délais** : Notre délai moyen constaté pour le commencement de la formation est de 1 mois après votre inscription.

**Handicap** : Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques (pédagogique ou physique), merci de prendre contact avec nous.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter par courriel ou par le biais de notre site internet.

Contactez-nous :



[contact@possibility.fr](mailto:contact@possibility.fr)



[www.possibility.fr](http://www.possibility.fr)



## Programme

### **1<sup>ère</sup> étape – Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?**

- Définir les termes : souffrance, stress, harcèlement, risque psychosocial, ...
- Se doter de repères pour comprendre les mécanismes de construction de la souffrance au travail.
- Repérer les symptômes et les expressions de la souffrance.

### **2<sup>ème</sup> étape – La réglementation, les obligations et enjeux de prévention**

- Repérer les obligations légales en matière de prévention.
- Situer les enjeux : de santé, économiques pour l'entreprise.
- Le diagnostic des risques permet l'identification des zones de fragilité de son entreprise.
- Présentation de la thèse réalisée par l'un de nos consultants sur les risques psychosociaux dans l'entreprise.

### **3<sup>ème</sup> étape – Les facteurs de risques psychosociaux**

- Identifier les facteurs de risques internes et externes.
- Repérer les facteurs qui relèvent de la responsabilité de l'entreprise (politique RH, organisation, management, culture d'entreprise, condition de travail, ...).

### **4<sup>ème</sup> étape – Auditer son entreprise en matière de risque psychosocial**

- Choisir les outils adaptés.
- Établir un diagnostic partagé.
- Identifier les forces et les faiblesses.

### **5<sup>ème</sup> étape – Les étapes à respecter dans une démarche de prévention**

- Identifier les acteurs.
- Piloter la prévention des RPS : du diagnostic au suivi.
- Organiser les 4 niveaux d'actions : organisation, management, systèmes RH, conditions de travail.
- Fédérer autour d'un plan d'actions adapté.

### **6<sup>ème</sup> étape – Se doter d'outils de mesure de la prévention des risques psychosociaux**

- Élaborer des outils de pilotage du risque psychosocial (pour la DRH, les managers et la DG)
- Communiquer au quotidien sur les avancées en matière de prévention.

### **7<sup>ème</sup> étape – Le bien-être au travail : un choix stratégique**

- Identifier les ressources de bien-être au travail.
- Le bien-être, levier de motivation et de performance des collaborateurs.